

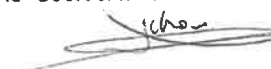
## Réponse à une demande de permission de voirie

Décret no 2005-1676 du 27 décembre 2005 - Arrêté du 26 mars 2007 - Article R 20-47 du code des P.C.E.

N° de dossier : 1040187/CAN400581/2403499 /  
Date : 13/06/2024  
Contact : LAYGUE Gregory

UI AURA - INEO RCC  
654 CRS TROISIEME MILLENAIRE  
BP  
69792 ST PRIEST

<b>Bénéficiaire (si différent du demandeur)</b>	

Réponse du gestionnaire de voirie instructeur	
Conseil Départemental du Cantal - DRD Agence de St-Flour LE ROZIER Village d'Entreprises - Coren 15100 ST FLOUR	Permission accordée : <i>Le 14 Juin 2024</i> pour le Président du Conseil départemental du CANTAL et par délégation le Coordonnateur Territorial de Saint-Flour  Jean-Claude TOURNIER

<b>Niveau d'urgence</b>						
<b>Raccordement client : Non</b>						
<b>Localisation des Travaux</b>						
15100 VILLEDIEU - RD10.						
Type des travaux	Evaluation en longueur et en nombre			Evaluation du patrimoine		
	Unité	Pose	Dépose	Unité	Pose	Dépose
Canalisation	m. de conduite	10		m. d'alvéole	20	
Câble Enterré	m. de conduite			m. de câble		
Artère aérienne sur potelet	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Artère aérienne sur appui EDF	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Artère aérienne sur appui F.T.	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Armoire de S.R.	unité			m <sup>2</sup>		
Borne pavillonnaire	unité			m <sup>2</sup>		
Cabine téléphonique	unité			m <sup>2</sup>		
Poteau	unité					
Antenne > 12 m	unité			m <sup>2</sup>		
Pylône > 12 m	unité			m <sup>2</sup>		
Chambre souterraine	unité	1				
Câble de branchement	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Canalisation autoroute	m. de conduite			m. d'alvéole		
Câble Enterré autoroute	m. de conduite			m. de câble		
<b>Nature des travaux : Réalisation de conduite multiple,</b>						
Commentaires : pose d'une L2C sur les conduites existantes + pose 2Ø45 sur 10m						
Echéancier :						
Date prévue pour le début des travaux : 19/06/2024						
Durée prévisible des travaux : 0.0 Jour(s)						
Durée Permission de voirie accordée jusqu'au 03/12/2033						



## PROPOSITION D'IMPLANTATION

**CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CANTAL  
PÔLE APPUI TERRITORIAL  
DIRECTION DES MOBILITÉS / TERRITOIRE DE SAINT-FOUR**

Demande de: **ORANGE UI AURA**

Intitulé du chantier: **Reprise du réseau téléphonique**

Référence du chantier: **1040187/CAN400581/2403499**

Situé sur la Route Départementale n°: **10**

Commune de: **VILLEDIEU**

Lieu-dit:

Observations, recommandations, prescriptions:

*RD 10 PR 14+857 D reprise du réseau sous accotement schéma 6-2 installation d'une chambre hors chaussée retrait de la chambre L2C, minimum 2 cm sous hauteur finie de la chaussée*

proposition d'implantation valable un an à compter de la date de signature du représentant du Département

*Le Représentant du Maître d'Ouvrage*

*Le Coordonnateur Territorial de Saint-Flour*

*Le 14 Juin 2024*

Jean-Claude TOURNIER

RD	PR début et fin	côté	Repère plan	Technique	Sous chaussée à 0,75 ml du bord	de 0,75 ml à L (profondeur tranchée)	au-delà de L	sous fossé	numéro de schéma
10	14+857	D		TT	10 mètres				6-2
<p><b>Schéma N° 6-2</b></p> <p><b>Schéma n°6-2 tranchée sous accotement située à une distance du bord de chaussée inférieure à 0,76m pour les RD des catégories cat.1, 2 et 3</b></p>									

TT: tranchée traditionnelle, TV: traversée sous chaussée F: forçage FD: forage dirigé, MT: micro tranchée